



ICAO

**PLAN REGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET POUR  
LA SECURITE DE L'AVIATION EN AFRIQUE (AFI PLAN)**

**VINGT-CINQUIEME REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU PLAN AFI**

**Point 4 de l'ordre du jour : Examen et approbation des recommandations de l'étude sur  
les RSOO, du Plan stratégique et de la feuille de route  
proposée**

*(Présenté par le Secrétariat)*

<b>SOMMAIRE</b>	
Cette note de discussion présente le Plan stratégique et la feuille de route pour le renforcement des Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) dans la région Afrique et Océan indien.	
<b>Les suites à donner sont listées au Paragraphe 3</b>	
<i>Objectifs stratégiques</i>	Cette note de discussion est relative aux objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et efficacité de la navigation aérienne.
<i>Références</i>	Doc 9734, Manuel de supervision de la sécurité, Partie B - Mise en place et gestion d'une organisation régionale de supervision de la sécurité Doc 9946, Manuel sur les organismes régionaux d'enquête sur les accidents et incidents Doc 10004, Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) Doc 10140, Résolutions de l'Assemblée en vigueur (au 4 octobre 2019) Doc 10160, Rapport de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19 (Montréal, 12 au 22 octobre 2021) Déclaration d'Ezulwini sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité en Afrique (Ezulwini, Royaume d'Eswatini, 24 mars 2017)

## **1. INTRODUCTION**

1.1 Entre autres objectifs, le GASP vise à renforcer les capacités de supervision de la sécurité des États, par le biais de divers mécanismes. Ceux-ci comprennent le recours aux Organisations régionales de supervision de la sécurité et d'enquête sur les accidents (RSOO/RAIO) ainsi qu'aux fonctions d'un autre État ou d'une autre Organisation de supervision de la sécurité, reconnues par l'OACI.

1.2 La Conférence de haut niveau sur la COVID-19 (HLCC 2021), qui s'est tenue du 12 au 22 octobre 2021, a souligné l'importance de la coopération régionale pour aider les États à s'acquitter

de leurs obligations en matière de supervision de la sécurité et a insisté sur le rôle joué par les mécanismes de coopération régionale. La HLCC a recommandé aux États d'envisager l'utilisation des RSOO pour renforcer leurs capacités de régulation et a insisté sur la nécessité de renforcer les RSOO, RAIO et autres mécanismes de coopération régionale en leur fournissant les ressources nécessaires pour garantir leur durabilité.

1.3 En mars 2017, l'OACI et l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA) ont conjointement organisé à Ezulwini, Eswatini, un Forum sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) pour la sécurité de l'aviation dans le monde. Le Forum a adopté une stratégie mondiale et un plan d'action pour l'amélioration des RSOO et la mise en place d'un système mondial de supervision de la sécurité. En outre, les Ministres africains en charge de l'aviation civile, à travers la déclaration ministérielle d'Ezulwini sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité en Afrique, ont consenti à l'élaboration d'un plan stratégique et d'une feuille de route pour le renforcement des RSOO de la région AFI et ont prié l'OACI, dans le cadre du plan AFI et en collaboration avec la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) et les partenaires, de coordonner le financement de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan stratégique.

## **2. DISCUSSION**

2.1 Conformément à la Déclaration ministérielle et aux décisions consécutives des réunions du Comité directeur du Plan AFI, le Secrétariat du Plan AFI a lancé une étude pour le renforcement des RSOO de la région AFI. L'objectif principal de l'étude était d'identifier les actions nécessaires pour assurer l'effectivité, l'efficacité et la durabilité des RSOO et de développer un plan stratégique et une feuille de route pour sa mise en œuvre.

2.2 L'étude sur les RSOO de la région AFI a évalué leur impact sur l'amélioration des standards de supervision de la sécurité des États, ainsi que leur efficacité et leur effectivité. Elle a porté sur la création et l'adhésion des États aux RSOO, leurs modalités de financement, l'autonomie et l'indépendance, la capacité technique et la qualification du personnel technique, la délégation des fonctions et activités, la coopération et la collaboration en matière de supervision de la sécurité et d'enquêtes sur les accidents.

2.3 Un atelier virtuel a été organisé par les Bureaux régionaux de l'OACI pour donner aux États et aux Organisations l'opportunité d'examiner les résultats de l'étude et de faire part de leurs avis, dans le but d'améliorer sa qualité et les stratégies connexes présentées. Des participants des États, des RSOO, de la Commission de l'Union Africaine (UA), de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), des Communautés Economiques Régionales (CER), des États partenaires, de l'industrie, des institutions financières, du monde universitaire, des membres du Conseil de l'OACI et du Secrétariat ont pris part à l'atelier.

2.4 Sur la base des résultats de l'analyse SWOT effectuée au cours de l'étude afin d'améliorer et de consolider les forces identifiées, de surmonter les faiblesses, d'exploiter les opportunités et d'atténuer les menaces pour l'efficacité et la durabilité, et enfin maximiser l'impact positif et des performances des RSOO de la région AFI, les objectifs stratégiques suivants ont été intégrés dans le plan stratégique :

1. Établir un mécanisme de financement adéquat et durable des RSOO à l'échelle régionale et de chaque État.

2. Renforcer les compétences et les capacités des RSOO, conformément à leurs mandats, fonctions et activités, sur la base de la mutualisation des ressources humaines et de la complémentarité sur une base régionale.
3. La délégation par les États sur une base individuelle, par le biais de protocoles d'accord et en fonction de leurs propres besoins, et des compétences et mandats des RSOO, des fonctions et activités requises.
4. Améliorer l'efficacité opérationnelle et l'impact des RSOO sur les standards de supervision de la sécurité des États.
5. Harmoniser le support réglementaire de la supervision de la sécurité au niveau des RSOO et de la région.
6. Promouvoir la reconfiguration et l'optimisation du nombre et de la taille des RSOO afin de minimiser les doublons en termes d'appartenance des États, la duplication des fonctions et le gaspillage des ressources, et d'améliorer l'efficacité.
7. Etablir une coopération et une collaboration solides entre les différentes parties et partenaires, une coordination avec d'autres programmes et projets de supervision de la sécurité dans la région AFI.

2.5 Les objectifs stratégiques ci-dessus et les activités de mise en œuvre associées, tels que décrits dans le plan stratégique de l'étude sur les RSOO, visent à renforcer la mise en place et le fonctionnement des RSOO dans la région AFI afin d'assurer leur :

- **Efficienc**e dans l'utilisation des ressources humaines et financières, en évitant les doublons et les pertes dues au dédoublement des membres, etc.
- **Efficacit**é dans la contribution à l'amélioration des taux d'EI des États membres sur la base des compétences et des forces des missions des RSOO et de l'engagement des États.
- **Durabilit**é et **viabilit**é à long terme résultant d'un financement adéquat et stable, d'une capacité humaine compétente et de la capacité à traiter les questions émergentes ; et
- **Pertinenc**e en termes de réactivité et d'orientation stratégique par rapport aux besoins et aux attentes des États membres.

2.6 Le plan stratégique et la feuille de route pour sa mise en œuvre figurent à l'annexe 1 de cette note de travail.

### 3. SUITE A DONNER

3.1 Le Comité directeur est invité à :

- a) Prendre note de l'achèvement de l'étude AFI ORSS conformément à la Déclaration ministérielle d'Ezulwini de 2017, et de sa validation par les États et les parties prenantes ;
- b) Examiner le Plan stratégique ORSS AFI recommandé et la feuille de route de mise en œuvre associée, soumis à l'examen des ministres africains chargés de l'aviation civile ; et
- c) En conséquence, demander à l'OACI, en coordination avec la CUA, la CAFAC et les partenaires de :
  - Organiser une conférence de haut niveau pour faire adopter au niveau continental le Plan stratégique des ORSS AFI et la Feuille de route de mise en œuvre associée, faciliter la mise en œuvre effective et améliorer l'efficacité et la fiabilité du système de supervision de la sécurité en Afrique, conformément au Système

mondial de supervision de la sécurité de l'aviation (GASOS) et aux discussions du HLCC 2021 sur l'importance de la coopération régionale pour assister les États dans l'exécution de leurs obligations en matière de sécurité et le renforcement des ORSS et des OREA.

- Coordonner l'établissement et la mise en œuvre d'un mécanisme de surveillance et de suivi continu des activités et tâches planifiées, ainsi que de l'évaluation régulière des délais et des résultats ; et
- Promouvoir et rechercher des ressources financières et en nature pour appuyer la réalisation du plan stratégique des ORSS AFI et de la feuille de route associée.

- FIN -